

Responsabilité civile

ou assurance scolaire

Où la trouver ?

Elle peut se trouver dans certaines assurances tel que :

- Assurance Habitation
- Assurance véhicule
- Banque
- Mutuelle
- Autre assurance

Ceci n'est pas une "RC"



Que doit contenir l'attestation ?

- **Stage / activités extra scolaire**
- Le terme "**Responsabilité civile**"
- Valable pour la totalité de l'année scolaire **2024/2025**, période d'examens comprise
- "**Tacite reconduction**" si la date de fin est antérieure à la fin de l'année scolaire

La responsabilité civile (RC) est un principe juridique prévu par le Code civil selon lequel toute personne doit réparer financièrement les dommages matériels, immatériels ou corporels qu'elle pourrait causer à autrui

La RC permet de couvrir les risques de dommage que vous pourriez causer aux autres. Si un dommage survient, l'assurance interviendra pour indemniser la victime à votre place durant votre scolarité.